

## Note de synthèse

**Objet :** Organisation du service public dans la salle Labrouste, future salle de lecture de l'INHA

En s'installant en 2016 dans la salle Labrouste et les espaces attenants, la bibliothèque de l'INHA offrira aux lecteurs un service public renouvelé. Elle proposera plus de places assises, plus d'espace, une amplitude horaire plus importante et de nouveaux services, parmi lesquels l'accès libre à 3 niveaux de magasins.

### ❖ **L'espace d'accréditation dans le vestibule Labrouste**

L'inscription des lecteurs de la BnF et de l'INHA se fera dans un même espace mutualisé. Deux bureaux seront réservés aux agents du service d'orientation des lecteurs de la BnF tandis qu'un troisième bureau sera occupé par un agent de catégorie A ou B de l'INHA, notamment lors des périodes d'inscriptions nombreuses (rentrée universitaire) et selon un planning à définir avec la BnF. Une carte commune sera délivrée pour l'ensemble des lecteurs des deux institutions.

### ❖ **Les espaces publics**

Les espaces publics de la nouvelle Bibliothèque de l'INHA comprennent la salle Labrouste et les niveaux 5, 6 et 7 du magasin central attenant. Elle comportera au total 411 places de lecture (contre 130 à l'heure actuelle), dont 328 en salle Labrouste et 63 places réparties sur les trois niveaux du magasin central, auxquelles s'ajoutent 2 salles de travail en groupe de 10 places chacune au niveau 7. Cet ensemble de places de lectures est complété par 36 places de consultation debout, en salle Labrouste. Afin de faciliter la venue à la bibliothèque des publics de chercheurs non franciliens, ces derniers auront la possibilité de réserver une place en salle de lecture.

Il faut préciser qu'au moment de l'ouverture, des places seront réservées aux lecteurs du département des estampes et de la photographie de la BnF, dont la salle de lecture sera alors en travaux. Les personnels de ce département superviseront leurs lecteurs et leurs documents jusqu'à réintégrer leur salle de lecture rénovée.

### ❖ **Les banques de communication et d'orientation : renseignements bibliographiques et postes de travail**

L'entrée de la salle Labrouste sera surveillée par 2 agents d'une société de surveillance externe qui aura la responsabilité du contrôle d'accès et du contrôle de la jauge. La société effectuera une ronde régulière dans les magasins ouverts et fermés et assurera l'ouverture et la fermeture de la salle. Un lecteur de badge permettra de contrôler à l'entrée, la validité de la carte du lecteur et à la sortie, le compte du lecteur, en cas de non-retour des documents. Le personnel de sécurité veillera aussi aux vols et le cas échéant au contrôle des sacs.

La banque d'orientation centrale en salle Labrouste sera occupée toute la journée par un poste de catégorie A ou B (2 postes en cas d'affluence), tout comme celle de la salle du Patrimoine entre 14h et 18h. La banque de communication sera quant à elle, occupée par 3 postes de catégorie C en journée. Un magasinier ou un agent d'accueil sera posté sur chaque niveau de magasin pour les prélèvements et l'acheminement des documents jusqu'à la banque de communication. Des postes d'assistance mobile et de rangement du libre accès sont prévus, principalement occupés par des emplois étudiants supervisés par un magasinier ou un agent d'accueil. Les fonctions de ces postes sont les suivantes : assurer une présence en magasin, aider et orienter les lecteurs, apporter une assistance technique, ranger les livres laissés sur les chariots en salle.

Le service public est une obligation pour l'ensemble du personnel de la bibliothèque sauf le personnel administratif et financier et le personnel des ateliers de restauration et de reliure. Pour ces personnels, il est toutefois possible sur la base du volontariat. Pour des raisons particulières, des dérogations sont accordées, notamment en cas de contraintes de santé.

A ce jour, les hypothèses de travail se fondent sur une amplitude horaire de 65 heures réparties du lundi au samedi de 9h à 20h. Pour les catégories C effectuant du service public, elles sont établies sur un temps plein de titulaire consacré au service public de 53% sur une année pleine. Pour les catégories A&B, le temps posté en salle est à ce jour de 12% pour un temps plein et sur une année pleine. A titre d'information, ces pourcentages se traduiraient par des plannings hebdomadaires pour une semaine type, de 15h en moyenne de service posté pour les catégories C titulaires et de 4h pour les catégories A&B. Les permanences du samedi sont à ce jour de 5 à 6 par an pour les catégories C et de 4 par an en moyenne pour les catégories A&B. L'ouverture jusqu'à 20h ne sera effective que si et seulement si des postes supplémentaires d'emplois étudiants sont octroyés à la bibliothèque de l'INHA. Dans les prévisions, concernant les catégories C la tranche de 18h à 20h, se fera sur la base du volontariat. Elle sera principalement assurée par les emplois étudiants sous la présidence d'un personnel de catégorie A ou B. Il n'y aura pas d'ouverture le dimanche.